



COMMUNIQUÉ

AUGUST DEBOUZY A CONSEILLÉ LES PRÊTEURS SENIOR DANS LE CADRE DU FINANCEMENT DU LBO



Corporate - M&A | 07/10/22 |

August Debouzy (Laure Bonin, associée et Emmanuel Le Galloc'h) a conseillé les prêteurs senior dans le cadre du financement du LBO orchestré par un consortium d'investisseurs financiers composé d'Arkéa Capital, BNP Paribas Développement et Société Générale Capital Partenaires sur le groupe ACB, leader européen de la fabrication de circuits imprimés en environnements sévères.

Cette opération marque la fin d'un partenariat réussi avec Andera Partners depuis 2016 et permet à cette occasion au management de se renforcer au capital aux côtés de ses nouveaux partenaires financiers.

La dette senior mise en place a été arrangée par Société Générale (arrangeur mandaté et prêteur), accompagné de BNP Paribas, Banque Populaire Grand Ouest et Caisse d'Epargne et de Prévoyance Bretagne-Pays de Loire.

Le cabinet August Debouzy était également intervenu dans le cadre du refinancement de la dette existante du groupe qui avait eu lieu en décembre 2021 et qui a facilité le process de cession.

Les investisseurs financiers étaient conseillés par Paul Hastings avec Sébastien Crépy (associé), Vincent Nacinovic et Amandine Guignard sur les aspects corporate et Thomas Pulcini (of counsel) sur les aspects tax.

Andera Partners et l'équipe de management du groupe ACB étaient conseillés par Hogan Lovells avec Stéphane Hutten (associé) et Arnaud Deparday sur les aspects corporate et Alexander Premont (associé), Guergana Zabounova (of counsel) et Eleanor Cizeron sur les aspects financement.
